

## SECTION SYNDICALE AMCOR FLEXIBLES CAPSULES FRANCE



Amcor Flexibles Capsules Europe & Américas  
A l'attention de Monsieur Eric VICENTE  
Directeur des Ressources Humaines  
Tour Franklin  
100-101 Terrasse Boieldieu La Défense 8  
92 042 PARIS La Défense Cedex

Mareuil Sur Ay, le 12 janvier 2012

**Objet :**  
Propositions Mutuelle.

Monsieur,

Dans le cadre de la négociation d'une mutuelle complémentaire obligatoire au niveau de la division Amcor flexibles capsules France, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les propositions des organisations syndicales.

- 1) Elaborer un seul accord mutuelle cadre et non cadre.
- 2) Cotisation patronale à hauteur de 48%.
- 3) Participation de l'employeur à la cotisation mensuelle familiale.
- 4) Création d'une commission de suivie composée des membres de la commission sociale du CCE et les délégués syndicaux centraux de chaque organisations syndicales. Elle se réunira une fois par an lors du bilan annuel, cette commission prendra les décisions par vote à la majorité des membres présents concernant le changement de mutuelle en cas d'augmentation et de disfonctionnement du prestataire mutuelle.
- 5) Intégrer les retraités dans l'accord société.
- 6) Le conjoint travaillant à l'extérieur et que son employeur souscrit à un contrat obligatoire le salarié d'Amcor n'a pas d'obligation à adhérer à la mutuelle Amcor.

Dans l'attente de votre réponse.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Les Organisations Syndicales

**Copie :**

**Madame :** Sylvie SIBILET, Brigitte BOUREL.

**Messieurs :** Joël PARIS, Gilles RICHARD, Christian AGUADO, Adolphe DUBOIS, Serge WESTRICH, Philippe KRAMER, Jean Claude DELATTRE, Michel DEFFARGES.